



QUELLES SOLUTIONS POUR LE CLIMAT REMPORTEURONT LES TROPHÉES MY POSITIVE IMPACT 2017 ?

Communiqué de presse
Paris, le 13 juin 2017

La FNH et l'Union nationale des CPIE lancent la 2^{nde} édition de My Positive Impact

Les associations, collectivités, start up/PME qui déploient des solutions pour le climat ont jusqu'au 15 septembre pour candidater sur mypositiveimpact.org

Du 12 juin au 15 septembre 2017, les associations, collectivités et entreprises de moins de 250 salariés qui déploient une solution pour le climat sont invitées à les faire connaître sur le site mypositiveimpact.org. Après le succès de la première édition de My Positive Impact, campagne de valorisation des solutions pour le climat, initiée en 2015 à l'occasion de la COP 21, la FNH s'associe à l'Union nationale des CPIE pour une seconde édition. Le concept reste le même. Etape 1 : un appel à solutions pour identifier, partout en France, les initiatives pour relever les défis écologiques et climatiques, qui restent trop souvent expérimentales ou méconnues. Etape 2 : les mettre en lumière auprès du grand public, invité à voter pour ses solutions préférées, afin de booster leur visibilité. La visibilité est en effet un levier incontournable pour les aider à changer d'échelle et faire des bonnes idées de quelques-uns, la chance de tous.

My Positive Impact, comment ça marche ?

Jusqu'au 15 septembre inclus, les associations, collectivités et entreprises de moins de 250 salariés sont invités à soumettre leur solution pour le climat sur le site www.mypositiveimpact.org.

Entre le 18 septembre et le 3 novembre, un Comité Technique, composé d'experts ou de personnalités référentes sur les questions liées au changement climatique (énergie, agriculture, déchets, biodiversité...) désignera 50 solutions sélectionnées pour participer à My Positive Impact. 4 critères sont décisifs : démontrer l'impact positif sur le climat, la capacité d'innovation, les autres impacts sur le territoire en matière de santé, d'emploi ou d'insertion par exemple et la capacité de « contamination positive ». La solution doit être reproductible ailleurs.

En 2015 ce sont :
> 100 solutions qui ont été sélectionnées,
> 3 catégories d'acteurs (association, collectivité, PME),
> Plus de 73 000 votants, soit 2 millions de votes enregistrés
> 10 lauréats.



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



UNION
NATIONALE
DES CPIE

QUELLES SOLUTIONS POUR LE CLIMAT REMPORTEONT LES TROPHÉES MY POSITIVE IMPACT 2017 ?

Du 6 au 30 novembre 2017, les solutions sélectionnées seront présentées au grand public sur le site mypositiveimpact.org et via une campagne de communication orchestrées par la FNH et l'Union nationale des CPIE. Les internautes pourront voter chaque jour et disposeront d'un crédit de 3 votes à attribuer librement.

Le 1^{er} décembre 2017, les 2 solutions de chaque catégorie ayant remporté le plus de votes du public seront désignées « Solutions Lauréates ». En parallèle, un jury composé de personnalités médiatiques ou reconnues dans leur domaine désignera trois « coups de cœur », soit un par catégorie.

Les trophées My Positive Impact, ainsi qu'un logo et un petit film permettant à chacun de valoriser la distinction obtenue seront remis le 12 décembre 2017 à l'occasion d'un événement dédié. Les 2 solutions lauréates dans la catégorie « association » recevront également une prime de 10 000 € pour la première et 5 000 € pour la 2^e.

Quels critères pour participer ? Comment candidater ?

Les solutions doivent être déployées en France métropolitaine ou en Outre-mer. Ce sont obligatoirement des réalisations déjà mises en place qui ont fait leurs preuves. Le caractère innovant ou exemplaire est également déterminant. Il peut être présent à différents niveaux, sur la forme comme sur le fond.

Le sujet du changement climatique permettant un large éventail de solutions. Il peut être abordé à travers une ou plusieurs thématiques : alimentation, eau et biodiversité, citoyenneté, déchets, énergie, habitat et cadre de vie, mobilité.

Le dépôt des candidatures se fait uniquement depuis le site mypositiveimpact.org grâce à un formulaire à remplir en ligne jusqu'au 15 septembre inclus.

CONTACTS PRESSE :

Manuela Lorand – m.lorand@fnh.org - 06 98 45 46 91

Elodie Lenoir – presse@fnh.org - 06 24 43 17 22

My Positive Impact a été un facteur de croissance de notre entreprise, nous avons pu lever 1 million d'euros en novembre 2015 !

COGEN' AIR
Société Base
Lauréat 2015

My Positive Impact a été un véritable succès pour notre entreprise. La fréquentation de notre site Internet a été multipliée par 4 et nos clients par 2 ! Nous avons reçu le soutien de nombreux élus locaux, mais également de nos fournisseurs et surtout de nos clients.

NATURADOME
Pomes Darre SAS
Lauréat 2015